

Image not found or type unknown



Syndic absent de l'AG

Par **CandiceVB**, le 15/06/2023 à 09:14

Bonjour,

Notre syndic a convoqué l'assemblée générale (il ne demande pas le renouvellement de son mandat), cependant, j'ai appris qu'il ne serait pas présent.

A t-il le droit d'être absent à notre AGO ?

Merci par avance pour votre retour,

Vicky

Par **youris**, le 15/06/2023 à 09:54

bonjour,

dans une A.G. le syndic est souvent le secrétaire, mais ce n'est pas une obligation, cette fonction peut être tenue par un copropriétaire.

il peut donc être absent de cette A.G. qui va choisir un nouveau syndic.

salutations

Par **CandiceVB**, le 15/06/2023 à 10:03

Un grand merci pour votre réponse rapide Youris !

Par **Pierrepauljean**, le 15/06/2023 à 11:15

bonjour

le syndic doit transmettre la feuille de présence , les VPC et les pouvoirs reçus

pour information il n'existe pas de renouvellement de mandat

il s'agit de la nomination du syndic